



Master interdisciplinaire en droits de l'enfant : **« L'enfance d'un nouveau contrat social »**

Invitation à une conférence de presse sur le lancement du Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE), le **mardi 18 mars à 10h** à l'**Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) à Sion.**

Intervenants :

- M. Jean Zermatten, directeur de l'Institut des droits de l'enfant (IDE) et vice-président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU
- Prof. Philip D. Jaffé, directeur de l'UER droits de l'enfant à l'IUKB

Onze ans après la ratification par la Suisse de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, une formation nouvelle et inédite est aujourd'hui proposée sur ce thème d'une actualité brûlante: le **Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)**, organisé par l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) à Sion, en collaboration avec l'Université de Fribourg.

Ancien juge pour mineurs, actuel Vice-président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU et directeur de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE), M. Jean Zermatten est à l'origine de la présence d'un domaine d'activités spécialisées en droits de l'enfant au sein de l'IUKB, où il a réussi à instaurer une culture et un esprit « droits de l'enfant ». Selon M. Zermatten, la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée quasi unanimement par les pays du monde entier jette les bases d'un nouveau contrat social entre l'Etat et l'enfant et plus généralement entre tous les acteurs sociaux (parents, enseignants, autorités civiles). L'enfant autrefois simple objet de mesures de protection est désormais considéré comme un sujet, acteur social, capable d'exercer ses droits qui sont les droits fondamentaux de tout être humain.

Ce changement de statut de l'enfance, l'équipe du **Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)** l'a bien compris. Unique en Suisse, le MIDE a effectivement été créé pour répondre à la demande croissante des étudiant(es) et des professionnels du milieu des droits de l'enfant qui cherche à recruter des personnes bien formées et qui comprennent les conséquences liées à ce changement de statut de l'enfance. Cette nouvelle formation universitaire répond en même temps aux préoccupations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui en 2002 recommandait à la Suisse d'élaborer et de diffuser des programmes de formation systématiques et permanents dans le domaine des droits de l'enfant, à l'intention de tous les groupes professionnels travaillant pour et avec des enfants.

Pour M. Michel Lachat, président de l'Association Latine des Juges des Mineurs, ce Master constitue indéniablement un atout de taille pour tous les professionnels de la branche. « Juge

des mineurs depuis plus de 20 ans, j'ai assisté à la fantastique évolution, voire à la révolution du droit des mineurs, en particulier depuis l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits de l'enfant. Discipline universitaire inconnue dans les années septante, le droit des enfants est aujourd'hui une science interdisciplinaire enseignée dans toutes les facultés de droit, de criminologie et de psychologie réputées. En effet, l'application des droits de l'enfant nécessite de nos jours des spécialistes possédant un spectre de connaissances élargies en vue d'une collaboration performante, rapide et efficace entre professionnels de plusieurs horizons (juges, médecins, psychologues, enseignants, policiers, éducateurs, etc...). »

Leur diplôme en poche, les jeunes professionnels pourront ainsi travailler dans une fonction de conseil, de cadre ou de formateur notamment pour les services de la protection et d'aide à l'enfance, les services de tutelles, les tribunaux, les administrations communales, cantonales et fédérales préoccupés par la situation des enfants, et les organisations non gouvernementales.

Pour en savoir plus :

Emmanuelle Werner, Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)
Tél. 078 733 51 03

Site internet du MIDE : www.iukb.ch/mide

Adresse de l'IUKB : 55 ch. de l'Institut, 1967 Bramois (un transport sera organisé depuis la gare de Sion jusqu'à l'Institut).